



Champs-sur-Marne

La lettre du maire

Septembre 2014

Maud Tallet



UN HOLD-UP ÉLECTORAL !

Les populations et leurs élus n'ont pas été concertés alors que, si la proposition du Préfet était retenue, elle remettrait en cause le rôle de notre commune, de notre territoire de projet du Val Maubuée et sa cohérence : le pôle aquatique, le logement, le cadre de vie et l'environnement, la maîtrise de l'urbanisme et de la fiscalité, et les coopérations mutuellement avantageuses, l'emploi et le développement économique...

Cette perspective ne peut être acceptée par personne. Chaque citoyen, chaque élu est concerné.

Le Conseil municipal de Champs-sur-Marne doit, avec votre soutien :

- refuser le projet de ce schéma territorial, qui met en compétition les territoires,
- se mobiliser pour défendre les intérêts de notre commune et de sa population comme nous avons débattu ensemble lors des Colloques citoyens et des Conseils de quartier,

Tous les élus et toutes les populations du territoire du Val Maubuée doivent se mobiliser pour développer et faire vivre les services publics locaux.

Sans doute, nos approches, nos sensibilités peuvent être diverses, mais ce sujet est grave. Il nécessite un large refus du projet présenté par le Préfet de Région, pour que celui-ci n'impose pas ses choix et entende des propositions pour de vraies coopérations intercommunales répondant aux besoins des Campésiennes et des Campésiens et des communes du Val Maubuée. Des élus locaux ont déjà exprimé cette position.

Appel aux élus, aux citoyens de Champs-sur-Marne et du Val Maubuée

**Non au regroupement autoritaire des communes
Oui aux coopérations, à la démocratie, aux services publics**

Dans le cadre de la loi dite de « Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles », du 27 janvier 2014, le Préfet de Région a présenté fin août, sa proposition de regroupement des agglomérations en Île-de-France.

Pour notre secteur du nord-ouest Seine-et-Marnais, son projet prévoit un regroupement obligatoire de 5 intercommunalités actuelles, de 35 communes soit 344 000 habitants dans une nouvelle collectivité qui serait « la plus endettée de France »... avec 600 millions d'euros ! Cette hyper-structure ne présage rien de bon pour les populations qui seront éloignées des lieux de décision.

C'est la démocratie locale qui est en danger !

Ce regroupement autoritaire est annoncé en période de très fortes réductions des dotations de l'État aux collectivités locales, avec comme une des conséquences, le recul des services publics locaux de proximité. C'est ce que dénonce l'Association des Maires de France :

« Une diminution de 11 milliards d'euros de façon continue jusqu'en 2017, soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017 ».

Ce projet de regroupement des communes est un acte technocratique qui ne tient pas compte de la réalité de nos conditions de vie.

La proposition du Préfet de Région intervient six mois après les élections municipales de mars 2014, où pour la première fois les « délégués communautaires » ont été élus au suffrage universel direct pour six ans. Leur mandat prendra fin dès le 1^{er} janvier 2016. Les compétences des maires et des conseils municipaux seront, pour partie, transférées à cette structure anti-démocratique non élue par les citoyens.